

# Programme « Habiter Mieux »

## Communauté de Communes de L'Ernée

Odette GROUSSARD  
Service Habitat et Comptabilité  
Parc d'activités de la Querminais  
53 500 ERNEE  
02 43 05 98 81  
[o.groussard@lernee.fr](mailto:o.groussard@lernee.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette action avait pour objectif d'aider financièrement les propriétaires occupants à réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur logement.

### TYPE D'AIDE

Subvention/prime

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes de l'Ernée

### TYPE DE BENEFICIAIRES

Les propriétaires occupants.

### CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Être propriétaire du logement.
- Avoir un niveau de revenus annuels correspondant au tableau proposé par l'ANAH.
- Le logement doit avoir plus de 15 ans.
- Le logement ne doit pas avoir donné lieu à d'autres financements de l'Etat (ex : prêt à taux zéro depuis 5 ans).

### MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- 500 € en complément de l'aide de solidarité écologique accordée par l'Etat. L'aide de solidarité écologique représente 10% des travaux éligibles.

### PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

ANAH, l'Etat et le Conseil départemental

---

## **BILAN DES ANNEES PRECEDENTES**

2013 : 14 000 € (28 dossiers)

2014 : 25 500 € (51 dossiers)

2015 : 20 000 € (40 dossiers)

2016 : 16 500 € (33 dossiers)

2017 : 15 500 € (31 dossiers)

2018 : 20 000 € (40 dossiers)

2019 : 20 000 € (40 dossiers)

2020 : 20 000 € (40 dossiers)

2021 : 20 000 € (40 dossiers)

---

## **OBSERVATIONS**

Cette action a pris fin au 31 décembre 2021.

